

32e session de l'Assemblée paritaire ACP/UE Trois questions à Fernand Paulin Joumas-dit-Salamba, membre de la section Sénatoriale Gabonaise ACP-UE

«Une victoire pour la Paix, et contre les forces obscures»

Propos recueillis par Jonas OSSOM-BEY

Libreville/Gabon

Tels sont les propos du sénateur Fernand Paulin Joumas-Dit-Salamba, l'orateur désigné de la délégation gabonaise, conduite par le président du Groupe parlementaire PDG au Sénat, Raphaël Mangouala au sortir de l'Assemblée paritaire ACP/UE, à Nairobi, au Kenya. L'intéressé commente ainsi le rejet du texte des députés européens sur la situation post-électorale au Gabon lors de ces assises.

L'union. Vous avez récemment pris part à la 32e session de l'Assemblée paritaire ACP/UE à Nairobi au Kenya. Comment se sont déroulés les travaux dont l'un des points à l'ordre du jour était la situation post-électorale au Gabon?

Fernand Paulin Joumas-Dit-Salamba : Les travaux se sont déroulés dans un esprit de responsabilité partagée. Concernant l'un des points inscrits à l'ordre du jour, à savoir la situation post-électorale au Gabon, notre délégation conduite par le Vénéérable Raphaël Mangouala, est restée ferme sur certains principes, ce qui nous a valu, après des rounds d'explications, le soutien et l'adhésion à notre position, de la majorité des 78 pays ACP ayant pris part à ces importantes assises de la 32e session ACP- UE. (78 pays d'Afrique Caraïbes et du Pacifique, et les 27 pays de l'Union européenne).

Enfin la proposition de texte des députés européens sur le Gabon n'a pas débouché sur une résolution commune. Quels sont les arguments qui ont milité en faveur du rejet de ce texte ?

S'agissant de votre deuxième question, il nous plaît de vous indiquer qu'au moment où nous partions du Gabon pour les assises de Nairobi, nous savions que certains députés appartenant à quelques groupes parlementaires de l'Union européenne, avaient déposé 7 projets de Résolution sur la situa-



Photo : D.R

L'orateur désigné, le sénateur Joumas Dit-Salamba (costume bleu, 3è à gauche).

tion post-électorale au Gabon. Face à cette réalité, nous nous sommes résolus à préparer la riposte gabonaise, d'où l'élaboration par nos soins de la Contre Résolution gabonaise autour de laquelle nous envisagions de fédérer le bloc ACP, voire une partie de Députés euro sceptiques.

Or, dans la démarche engagée par certains cercles, (et nous pesons bien nos mots), de vouloir coûte que coûte déstabiliser notre pays, voire la sous-région, la délégation gabonaise a été surprise d'apprendre au-delà des heures conventionnelles, que nos collègues européens avaient fusionné leurs 7 projets de Résolutions en 1 seule, et ce à quelques heures du début de la grande réunion dite de conciliation visant à parvenir à une résolution de compromis entre les ACP et l'UE sur la situation post-électorale au Gabon.

Ce changement de tactique de leur part ne visait qu'un seul but, à savoir : mettre en difficulté la partie gabonaise lors de la réunion de conciliation, de sorte que la proposition de résolution de l'UE dispose de toutes les chances de passer. Mais plutôt que de nous affaiblir, nous nous sommes résolus à surmonter ce nouvel obstacle en travaillant nuit et jour, de manière à être fin prêts pour la grande réunion tant redoutée de conciliation prévue le lundi 19 décembre à 8h du matin.

Pour parvenir aux résultats que vous connaissez désormais, nous avons articulé notre défense ainsi que notre offensive autour de ce qui suit :

- Que le processus électoral au Gabon s'est déroulé dans le strict respect des délais constitutionnels, tel quel souhaité par le chef de l'Etat, et mis en œuvre en application du cadre normatif en vigueur dans notre pays fruit du consensus de la classe politique gabonaise à laquelle appartiennent les farouches opposants au président Ali Bongo Ondimba.

- Nous avons insisté sur un fait et non des moindres, à savoir que l'élection présidentielle est derrière nous. Le chef de l'Etat a prêté serment conformément à la loi fondamentale. Qu'il a nommé l'équipe gouvernementale qui s'attelle à résoudre les préoccupations des Gabonais. Et que par ailleurs, les Institutions de la République fonctionnent normalement, et que le calme est revenu progressivement.

- Qu'à l'occasion de sa prestation de serment, le chef de l'Etat a appelé tous les acteurs politiques et ceux de la société civile à un dialogue inclusif et sans tabou; mission confiée au Premier ministre en vue de sa concrétisation.

- En rapport avec ce qui précède nous avons rappelé à nos collègues parlementaires que le chef de l'Etat n'avait pas attendu d'être

dicté par nos partenaires pour convoquer cet important Dialogue national inclusif, dont l'objectif entre autres, est d'en finir avec les crises post-électorales.

- que nous attendons de tous nos partenaires, et des pays de la sous-région, leur ferme soutien en vue de la réussite de ce Dialogue national.

- Qu'au nom de la Souveraineté du Gabon, nous appelons les uns et les autres à la retenue, mais surtout au strict respect des Institutions de la République gabonaise.

- en outre, nous avons tenu à condamner avec véhémence, la stigmatisation de la province du Haut-Ogooué, tout en rappelant que cette province, partie indissociable d'un Gabon indivisible, a toujours voté par le passé de la même manière lors de l'élection présidentielle.

- Enfin, nous avons rappelé à nos collègues, qu'ayant reçu le Serment du chef de l'Etat conformément à la constitution, remettre sur la table des négociations une telle matière, serait tout simplement irrévérencieux, irresponsable, mais de toutes les façons insensé.

Vous avez déclaré chez nos confrères de la radio internationale, RFI, que « c'est une victoire pour le Gabon ». Pouvez-vous être plus précis ?

Oui nous confirmons que le résultat du vote qui s'est déroulé lors de nos assises des ACP-UE à Nairobi au Kenya, est une victoire pour le Gabon parce que la sévère proposition de résolution présentée par l'UE, n'a pas prospéré, grâce au vote contre manifesté par la majorité des pays ACP, auxquels il faut du reste ajouter 8 pays de l'Union Européenne. Par ce rejet massif, la communauté internationale a tenu à réitérer son strict respect à la Constitution ainsi qu'aux lois de notre pays.

Et que serait dommageable tout envoi de signaux qui pourraient gravement mettre en péril la paix sociale au Gabon, la stabilité des institutions, sans oublier l'unité des fils et filles de ce beau pays d'à peine 1,8 million d'habitants.

Enfin, nous devrions tous avoir à l'esprit que cette victoire, est une victoire pour la Paix, et contre les forces obscures.

Parlement /Sénat/Le ministre du Travail auditionné

Trois programmes, 51 milliards de budget prévisionnel

J.K.M

Libreville/Gabon

Devant les membres de la commission des Finances du Sénat, Éloi Nzondo a défendu et présenté le projet de loi de finances du département ministériel dont il a la charge.

LE ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation technique et professionnelle et de l'Insertion des jeunes, Éloi Nzondo, était, jeudi, face aux membres de la Commission des Finances, du Budget et des Comptes économiques de la Nation du Sénat. Au centre de cette audition : "la présentation du projet de loi de finances 2017" du département ministériel dont il a la charge.

De fait, le membre du gouvernement a indiqué que 51 311 911 314 francs CFA devraient être alloués au ministère du Travail. Une dotation budgétaire nécessaire pour, entre autres, selon lui, concevoir, proposer et mettre en



Photo : D.R

Le ministre du Travail, Eloi Nzondo, lors de son audition.

œuvre la politique gouvernementale dans les domaines de compétences relevant du ministère qu'il dirige. Une politique axée, selon lui, autour des programmes " Pilotage et soutien", " Emploi et travail décent" et " Formation professionnelle".

Le premier, englobant la stratégie administrative et le pilotage de la stratégie ministérielle, vise, entre autres, selon le membre du gouvernement,

à professionnaliser la gestion des ressources humaines, améliorer la qualité de service, renforcer le système informatique du ministère du Travail et mettre en place un pilotage optimal des programmes. 1 687 051 460 francs CFA devrait être consacré à ce chapitre.

Le second, s'arc-boutant autour de la promotion de l'emploi et du travail décent, a pour objectifs, à l'entendre, de mieux connaître le marché de



Photo : D.R

Les sénateurs suivant l'exposé du membre du gouvernement.

l'emploi à l'horizon 2018, améliorer les performances de l'Office national de l'emploi (ONE), ainsi que les conditions de travail et les relations professionnelles au sein des entreprises. Cette rubrique devrait se voir allouer une enveloppe globale de 3 434 843 774 francs Cfa. soit une augmentation de 1 282 669 487 francs par rapport à 2016. Enfin, le troisième pan, a précisé M. Nzondo, se définit de façon suivante : " la poursuite

des réformes engagées à travers l'amélioration de l'offre nationale de formation et l'augmentation des Centres de formation professionnels et de perfectionnements (CFPP) passant de 2180 à environ 10 000 à l'horizon 2019". Le tout, axé autour de la formation professionnelle, l'insertion des jeunes, l'évaluation des formateurs et l'appui à l'enseignement privé. Ces trois actions, a-t-il souligné, seront mises en œuvre à travers l'en-

cadrement de la prise en charge des populations cibles et l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle.

Pour matérialiser ces objectifs, 46 190 016 080 francs devraient être nécessaires.

Toutefois, a fait remarquer le membre du gouvernement, toutes ces dotations budgétaires apparaissent insuffisantes au regard des besoins de son département ministériel.